Publié le 29/11/2022



ID: 039-243900560-20221124-DCC2022_11_158-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE



DEPARTEMENT DU JURA

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

17 novembre 2022

et qu'elle a été faite le

17 novembre 2022

Que le nombre des membres en exercice est de : 48

Présents: 35

Absents suppléés : 2

Absents excusés: 11

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

Délibération n° DCC2022_11_159

Objet:

Décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation

1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE EXTRAIT

Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire Séance du Jeudi 24 novembre 2022

Conseillers communautaires en exercice : 48

L'an deux mil vingt-deux, le 24 novembre

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à Gendrey après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérome FASSENET.

Présents: Brans: M. Michael PERES Dammartin Marpain: M. Antony BOURCET Dampierre: M. Alain GOUNAND, Mme Nathalie HONORIO, M. Anthony FALCONNET Etrepigney: M. Laurent CHENU Evans: M. François GRESET, M. Emmanuel BARBERET Fraisans: M. Hubert BACOT, M. Sébastien HENGY, Mme Marie-Anne LONGY, M. Dominique JOLY Gendrey: Mme Lydia LUTHRINGER La Barre: M. Philippe GIMBERT La Bretenière: Mme Isabelle GUILLOT Louvatange: M. Gérome Montmirey-le-Château: M. Martin FASSENET Mutigney: M. Eric DRUOT Orchamps: M. Régis CHOPIN, M. Olivier DEMANDRE, Mme Lucette NAEGELLEN Ougney: M. Cédric IVANES Our : M. Segundo ALFONSO Pagnev : M. Michel GANET Plumont: M. Christophe PERRET Ranchot: Mme Séverine DEVILLE, M. Gérard ROBERT Rans: M. Jean-Louis MORLIER, M. Raphaël TEMPESTA Salans: M. Philippe SMAGGHE, M. Yves COINCENOT Saligney: M. Gilbert LAVRY Sermange: M. Michel BENESSIANO Thervay: M. Stéphane ECARNOT Vitreux: M. Alain GOMOT

<u>Suppléés</u>: **Offlanges**: M. Thierry VINCENT **Rouffange**: Mme Laetitia BORRE FROISSARD

Absents excusés: Courtefontaine: M. Jean-Noël ARNOULD Dampierre: Mme Laure VALENTIN, Mme Valérie BENDERITTER Fraisans: Mme Sophie NIALON Monteplain: M. Luc BEJEAN Montmirey-la-Ville: M. Eric PERTUS Orchamps: M. Nicolas JOLY, Mme Barbara PANOUILLOT Romain: Mme Aurélie CHANCENOTTE Serre les Moulières: M. Claude TERON Taxenne: M. Ludovic DUVERNOIS

Secrétaire de séance : M. Emmanuel BARBERET

Procurations de vote :

Mandants: M. Nicolas JOLY (ORCHAMPS), Mme Barbara PANOUILLOT (ORCHAMPS), Mme Aurélie CHANCENOTTE (ROMAIN)

Mandataires: M. Olivier DEMANDRE (ORCHAMPS), Mme Lucette NAEGELLEN (ORCHAMPS), Mme Isabelle GUILLOT (LA BRETENIERE)

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h06 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.



ID: 039-243900560-20221124-DCC2022_11_158-DE

DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT DANS LE CADRE DE SA DELEGATION

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a donné délégation au Président pour accomplir différents actes de gestion courante pendant la durée de son mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil Communautaire des décisions prises par le Président dans le cadre de ses attributions déléguées.

- 1. En matière de marchés publics
 - a. Consultations inférieures à 40 000 €
- Marché « Navette Ranchot-Rans » (décision n° 41-2022)

Titulaire: ARBOIS TOURISME - BP 53 - 39602 ARBOIS CEDEX

Date de notification : 10 juin 2022 Montant: 45,00 € HT par jour

Marché « Maîtrise d'œuvre dans le cadre des travaux de réhabilitation de l'accès de la carrière pour la STEP à Ranchot » (décision n° 48-2022)

<u>Titulaire</u>: ARTELIA — 21 avenue Albert Camus — 21000 DIJON

Date de notification : 11 juillet 2022

Montant: 24 040,00 € HT

Marché « Maintenance préventive (Groupe scolaire Orchamps / ACM Vitreux / Gymnase intercommunal » - Avenant n°1 (décision n° 49-2022)

Titulaire: EIMI - 6 rue Jacques Daguerre - 21300 CHENOVE

Date de notification : 11 juillet 2022

Montant : 4 412,00 € HT pour une durée de 36 mois

Marché « Mission d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage – Restructuration de la médiathèque à Gendrey » - (décision n° 52-2022)

Titulaire: CAUE DU JURA - 151 rue Regard - 39000 LONS LE SAUNIER

Date de notification : 6 octobre 2022

Montant : 2 500,00 € HT

Marché « Mission d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage – Restructuration de la Communauté de Communes Jura Nord » - (décision n° 53-2022)

Titulaire: CAUE DU JURA - 151 rue Regard - 39000 LONS LE SAUNIER

Date de notification : 6 octobre 2022

Montant : 2 500,00 € HT

Marché « Travaux de raccordement à la Fibre pour le siège de la CCJN » (décision n° 54-2022)

Titulaire: SYBORD ETG - 199 chemin du Grand Revoyet - 69230 ST GENIS LAVAL

Date de notification : 15 septembre 2022

Montant: 5 200,00 € HT

Envoyé en préfecture le 29/11/2022

Reçu en préfecture le 29/11/2022

Publié le 29/11/2022



ID: 039-243900560-20221124-DCC2022_11_158-DE

Marché « Travaux de raccordement à la Fibre pour la Gare à Ranchot » (decision n° 55-2022)

Titulaire: SYBORD ETG - 199 chemin du Grand Revoyet - 69230 ST GENIS LAVAL

Date de notification : 15 septembre 2022

Montant: 5 200,00 € HT

Marché « Abonnement à la Fibre pour la Gare à Ranchot » (décision n° 56-2022)

Titulaire: SYBORD ETG - 199 chemin du Grand Revoyet - 69230 ST GENIS LAVAL

Date de notification : 15 septembre 2022

Montant: 446,00 € HT par mois

 Marché « Abonnement à la Fibre pour la Communauté de Communes Jura Nord » (décision n° 57-2022)

Titulaire: SYBORD ETG - 199 chemin du Grand Revoyet - 69230 ST GENIS LAVAL

Date de notification : 15 septembre 2022

Montant: 843,00 € HT par mois

 Marché « Renouvellement de la téléphonie – Siège de la Communauté de Communes Jura Nord » (décision n° 58-2022)

Titulaire: SYBORD ETG - 199 chemin du Grand Revoyet - 69230 ST GENIS LAVAL

Date de notification : 15 septembre 2022

Montant: 189,00 € HT par mois pour le loyer « locatif » et 96,00 € HT par mois pour le loyer

« Maintenance »

- b. Procédure adaptée
- Marché « Maitrise d'œuvre concernant le raccordement de Fraisans et agrandissement de station du SIA des Roches » - Avenant n°3 (décision n° 47-2022)

Titulaire: ARTELIA - 21 avenue Albert Camus - 21000 DIJON

<u>Date de notification</u> : 12 juillet 2022 <u>Montant de l'avenant</u> : 11 381,46 € HT

 Marché « Travaux d'assainissement à Orchamps – Création d'une nouvelle unité de traitement de 1600 EH » – Déclaration de Sous Traitance (décision n° 50-2022)

Sous-traitant: DBTS - ZA Les Serves - 43 rue des Treize Vents - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Date de notification : 12 septembre 2022 Montant de la sous-traitance : 975,00 € HT

 Marché « Travaux d'assainissement et d'eau potable à Vitreux » – Lot n°2 « Création d'une nouvelle unité de traitement de 350 EH » – Déclaration de Sous Traitance (décision n° 51-2022)

Sous-traitant: NMG ETANCHEITE - 26 rue de Musinens - 01200 BELLEGARDE SUR VALSERINE

<u>Date de notification</u>: 12 septembre 2022 <u>Montant de la sous-traitance</u>: 15 621,00 € HT

Envoyé en préfecture le 29/11/2022

Reçu en préfecture le 29/11/2022

Publié le 29/11/2022



ID: 039-243900560-20221124-DCC2022_11_158-DE

1. En matière domaniale et foncière

Signature d'un contrat de location pour l'appartement n°3 – Monsieur Florent PICHON (décision n° 59-2022)

Appartement situé à Gendrey (39700) : contrat de location signé le 29 septembre 2022 pour une durée de 36 mois, à partir du 1er septembre 2022, à Monsieur Florent PICHON. Le loyer mensuel est de 200 €.

Le Conseil Communautaire prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil.

Pour extrait conforme, Le Président, Gérome FASSENET

